

SAINT-BRICE MAGAZINE

Le magazine de la ville
Avril 2019 n° 183



FESTIVAL BD

ÇA VA BULLER À SAINT-BRICE



Le conservatoire donne de la voix p. 5 Du miel à Saint-Brice p. 7
Assainissement : les bons gestes p. 8 J'ai testé pour vous : le LAEP p. 14

AGENDA

AVRIL

06

ET LE PRIX EST ATTRIBUÉ À...

Dans le cadre d'une exposition de dessins de ses adhérents, l'association Les arts s'enchaînent remet le prix du concours de nouvelles lancé en novembre 2018.

À 16 h, Espace chevalier Saint-George
Rens. au 06 75 86 79 96

07

CONCERT

Organisé par Choral'ing5.

Venez découvrir un répertoire de chansons contemporaines revisitées.

À 16 h, église

Rens. au 06 70 24 29 75

06/04 - 29/06

RENDEZ-VOUS EN BIB - FESTIVAL BD

Voir en page 10



© Création et diffusion exclusive de La bulle, expositions d'après la bande dessinée Anuki, la révolte des castors de F. Maupomé et S. Senegas (éd. La Gouttière)

06-20

25^E SALON ARTS SAINT-BRICE

Voir en page 4

13

RANDO-CROQUIS

Organisée par Les arts s'enchaînent : à la découverte des écoles de Saint-Brice.

Rendez-vous à 13 h 30, devant l'école Jules Ferry

Rens. au 06 75 86 79 96

PARCOURS-PROMENADE

Les Amis du vieux Saint-Brice proposent un parcours-promenade « Pierres et histoire de Saint-Brice ».

De 14 h 30 à 17 h 30, rendez-vous devant l'école Jules Ferry

Rens. au 01 39 90 53 77 / 06 10 15 21 15

17

ANIMATION LA CASE A

La bibliothèque propose un atelier aux familles : le conte.

De 15 h 30 à 16 h 30, Point lecture

au CCS Lionel Terray

Rens. au 01 39 33 11 86 / 01 34 19 12 11

18

CLUB LECTURE

Chaque 3^e jeudi du mois, le club lecture L'Envers des livres, animé par la bibliothèque, vous invite à partager, autour d'un thé ou d'un café, vos dernières découvertes littéraires.

De 10 h à 12 h, bibliothèque

Rens. au 01 34 19 12 11

19

CONCERT DES PROFESSEURS

Voir en page 5

CAFÉ PHILO

Proposé par Le Chemin du philosophe, animé par Catherine Delaunay et Pierre Haller.

Thème : Le temps est-il une expression de notre subjectivité ?

À 20 h, Espace Lesseps à Bouffémont

Rens. au 01 34 14 72 44

20

SCÈNE OUVERTE

Auditions de musique des élèves du conservatoire municipal Claude Debussy.

À 15 h 30, auditorium du CCS Lionel Terray

Rens. au 01 39 33 01 85

11^E RENCONTRE CHORÉGRAPHIQUE EN VAL-D'OISE

Spectacle de danse moderne et contemporaine proposé par La Compagnie des tournesols, avec la participation de dix ateliers chorégraphiques issus d'associations, de conservatoires, d'écoles de danse... d'Île-de-France.

Tarifs : 8 €/adulte, 4 €/jusqu'à 10 ans, 6 €/groupe

À 20 h, TOPF Silvia Monfort

Rens. et réserv. au 06 61 92 37 16

ou lestournesols.bureau@gmail.com

26

SOIRÉE JEUX : L'UNION FAIT LA FORCE

Jouez en équipe contre les autres ou contre le jeu et remportez ensemble la victoire !

Tout public

De 19 h à 23 h, ludothèque

Bernard Tronchet

27

7^E CHASSE AUX ŒUFS

Dans un esprit convivial, les enfants auront loisir de débusquer les œufs multicolores, sous la responsabilité des parents, en ayant un œil bienveillant sur tous les chasseurs.

Les élus veilleront au bon déroulement de ce divertissement. En cas de pluie, manifestation annulée.

À 14 h 30, parc Marie-Dominique Pfarr

Entrée par le parvis de l'église, place Gallieni

Rens. au 01 39 33 01 80



MAI

08

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

10 h 30 : messe à l'église

11 h 30 : départ en cortège au monument aux morts du parc de la mairie

12 h : dépôt d'une gerbe, allocutions et minute de silence

11

LES PRINTEMPS SONORES

En partenariat avec la bibliothèque et le conservatoire municipal de musique Claude Debussy.

• À 10 h 30, bibliothèque : Francis Métivier, philosophe, musicien, explique à travers un café philo les idées des penseurs, en les illustrant par des reprises rock qu'il interprète lui-même.

Rens. au 01 34 19 12 11

• De 15 h à 17 h, CCS Lionel Terray :

le conservatoire accueille les musiciens des conservatoires de la Communauté de communes de Sausseron Impressionnistes et de Saint-Gratien pour une rencontre autour des musiques actuelles et du rock en particulier.

Rens. au 01 39 33 01 85

POUR EN SAVOIR PLUS



SOMMAIRE

4.9 & 13

ACTUALITÉS

25^e salon Arts Saint-Brice

Concert des professeurs : tous en scène

Ambassadeur d'un jour, engagé pour toujours

Les apiculteurs de Saint-Brice lancent un cri d'alarme pour les abeilles

Assainissement :

adoptez les bons gestes

À la découverte

du *Saint-Brice magazine*

6^e Salon art pluriel :

l'heure des candidatures



10

GRAND ANGLE

Festival BD : ça va buller à Saint-Brice

14

J'AI TESTÉ POUR VOUS

Le Lieu d'accueil enfants/parents

Le p'tit pot de miel

15

PORTRAIT

AAESB, section judo

16

RETOUR SUR

Les événements de février et mars

18

VIE POLITIQUE

19

ENVIRONNEMENT / VIE PRATIQUE

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides



ÉDITO



La laïcité : une chance pour la France !

En ces temps troublés, dans lesquels les religions sont au centre de tous les débats (dégradations d'églises, actes antisémites, massacres de musulmans...), il me semble important de rappeler les principes fondamentaux de la laïcité :

- la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public,
- la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses. L'État ne reconnaît, ni ne salarie aucun culte,
- l'égalité de tous devant la loi, quelles que soient les croyances ou les convictions.

La bonne compréhension et le respect de la laïcité permettront de respecter l'un de nos principes fondamentaux : « la fraternité ». De là, en découlera le bien-vivre ensemble.

Votre maire,
ALAIN LORAND

“

Tout est poison, rien n'est poison : c'est la dose qui fait le poison. »

Paracelse, né Philippus Theophrastus Aureolus Bombastus von Hohenheim (1493-1541)

SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00

Directeur de la publication : Alain Lorand / Directeur de la rédaction : Matthieu Pariot

Rédaction/photos : S. Fanelli, S. Hay, M. Panama (Service Communication), G. Torrent (Scoop Communication)

Publicités : HSP, Marie-Lorraine Périnet au 01 55 69 31 00 ou perinet@hsp-publicite.fr

Conception : RDVA - Réalisation : scoopcommunication 10839-MEP / Tirage : 6 400 exemplaires /

Dépôt légal à parution / Impression : RAS Imprimerie / Distribution : Kepha Distribution

Site Internet : www.saintbrice95.fr / Courriel : servicecommunication@saintbrice95.fr

Couverture : Adobe Stock, Guile



La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

Pour contacter la rédaction : service communication au 01 34 29 42 57/73/78 ou servicecommunication@saintbrice95.fr



EN BREF

LA POLICE VOUS INFORME

Brûler ses déchets en ville est interdit

Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts (herbe, feuilles mortes, résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes ou de débroussaillage, épluchures...), comme l'ensemble de ses déchets ménagers. Pour évacuer vos différents déchets, et notamment ceux issus du jardin, respectez les dates et consignes de collecte (prochainement tous les mardis d'avril à juin) ou rendez-vous à la déchèterie. À moins que vous vous lanciez dans le compost ! Brûler ses déchets verts à l'air libre est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

N'hésitez pas à contacter le service Hygiène et salubrité de la police municipale :
07 86 85 33 77 / 01 34 29 42 17
ou salubrite-PM@saintbrice95.fr
En savoir plus sur la collecte des déchets verts : www.sigidurs.fr

VIE ÉTUDIANTE

Des séances de sophrologie pour préparer ses examens

Le service Recherches initiatives jeunes propose quatre séances de sophrologie (trois au RIJ et une à la bibliothèque) d'une heure et demie pour aider les jeunes Saint-Briciens qui passeront des examens d'ici la fin juin (de la troisième aux étudiants).

Au programme, la gestion du stress et préparer ses examens autrement.

Nombre de places limité :

10 jeunes/séance

Rens. et inscription au

01 34 29 42 01 ou rij@saintbrice95.fr

ASSOCIATION

Une semaine naturelle

L'association Plaine de vie propose une semaine d'animations dans son jardin pédagogique à destination des enfants de 4 à 12 ans, sur le thème « Apprenti jardinier ».

Au programme : le sol, tout un monde sous nos pieds - la magie de la graine - les sens, un outil indispensable au jardin - créations printanières.

Tarifs par foyer : 15 €/jour

ou 40 €/semaine

Du 23 au 26 avril

de 14 h 30 à 16 h 30 (goûter fourni)

42 rue du Chemin vert à Ézanville

www.plainedevie.org

CULTURE

UN SALON QUI SOUFFLE SES 25 BOUGIES

Le salon printanier de l'association Arts Saint-Brice vous donne rendez-vous du 6 au 20 avril au centre culturel et sportif Lionel Terray.



La grande famille des artistes de la 24^e édition du salon Arts Saint-Brice en avril 2018.

Déjà vingt-cinq ans ! Le salon Arts Saint-Brice fut créé en 1995 par Paul Kérouedan, Hervé Lambinet et René Trotot. Les deux premiers sont des artistes peintres et le dernier est sculpteur.

Cette année encore, les visiteurs auront de quoi se délecter, puisque depuis sa première édition, ce sont entre vingt à trente-cinq artistes qui exposent.

Vingt-cinq ans plus tard, l'idée du salon reste la même : permettre à des artistes de tous âges du Val-d'Oise, de l'Oise, de Paris et de Saint-Brice, de présenter leurs œuvres.

NATURE, TOUT SIMPLEMENT

Comme les précédentes éditions, une thématique est suggérée mais non imposée. Pour cette vingt-cinquième édition, ce sera « nature » : vous pourrez y voir des paysages, des natures mortes et des composi-

tions abstraites, des photographies et des mosaïques, mais aussi des sculptures, de la terre cuite, de la pierre, de la porcelaine et du fer. Il y en aura pour tous les goûts. Seul impératif, chaque exposant présentera trois œuvres, dont une souhaitée en rapport avec le thème.

Le salon, toujours présidé par Alain Cuvelier, attire toujours de nouveaux artistes. « *Preuve de la diversité de l'art, nous accueillons une artiste dont les œuvres sont des vêtements de nourrissons en porcelaine* » confie Françoise Sagnier, membre de l'association.

L'ART SE TRANSMET AUX JEUNES GÉNÉRATIONS

L'association a pour but d'éveiller la curiosité et de faire découvrir : qu'est-ce qu'un tableau, une sculpture ou encore une mosaïque ? Cette sensibilisation au monde artistique se fait dès le plus jeune âge. Arts Saint-Brice, en collaboration avec le service Culturel, organise ainsi, par le biais d'ateliers pédagogiques, une approche de l'art, pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires de la commune. Au cours d'ateliers, animés par les artistes, les élèves réaliseront sur place des œuvres d'art, peut-être la première d'une longue série, qui sait ?



Du 6 au 20 avril

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h

et de 14 h à 18 h, CCS Lionel Terray

Rens. au 01 39 33 01 90 ou 01 42 42 67 70

CONCERTS

TOUS EN SCÈNE

Les professeurs du conservatoire municipal de musique Claude Debussy vous invitent à un concert au mois d'avril, avec pour fil conducteur un hommage à une grande dame de la musique soul américaine : Aretha Franklin.

Vendredi 19 avril à 20 h, au théâtre Silvia Monfort. La date doit être notée dans l'agenda de tous les amateurs de musique, ainsi que de tous ceux qui souhaiteraient découvrir le conservatoire de notre commune. Une fois par an, ses professeurs se produisent en effet sur scène pour un concert, dont Clément Bizoirre, son directeur, nous dévoile les contours : « Il s'agit de montrer au public que les professeurs du conservatoire municipal Claude Debussy sont des artistes-enseignants et cette représentation est l'opportunité de mettre en avant leurs qualités artistiques. En effet, à l'année, ils assurent, en marge des cours donnés à nos élèves, des concerts dans des formations ou encore accompagnent des artistes en tournée ». Ainsi, c'est une facette complémentaire à leurs activités d'enseignants que vous pourrez découvrir à l'occasion de ce concert, lors

duquel les professeurs laisseront la place aux artistes qu'ils sont avant tout. Plaisir de partager entre musiciens et avec le public, envie de présenter des univers atypiques ou encore, petite parenthèse ludique au cours d'une année au conservatoire : voici la séquence qui attend les spectateurs, qu'on espère bien évidemment nombreux pour applaudir chaleureusement tous les musiciens sur scène.

TOTAL... RESPECT !

Le concert sera séparé en deux parties distinctes, pour une durée totale d'environ une heure quinze. Tout d'abord, une dizaine de professeurs se produira dans un ensemble composé de différents instruments (saxophone, clarinette, violon, flûte, etc.). Au programme : l'interprétation d'un répertoire varié composé de musiques de films et de musiques du monde. Un beau voyage en perspective,

offert à tous, en forme d'évasion vers les cultures artistiques de différents pays. Place ensuite à un deuxième acte en forme d'hommage à une voix éternelle de la musique soul américaine, disparue à l'été 2018, avec une sélection d'une dizaine de titres tirée du répertoire de la légendaire Aretha Franklin. *Respect, (You Make Me Feel Like) A Natural Woman, I say a little prayer for you...* Ces morceaux, et d'autres bien évidemment, sont gravés dans toutes les mémoires. Vous les retrouverez sans faute. Les professeurs seront cette fois-ci dans une formule un peu différente sous la forme d'un ensemble de musiques actuelles, composé d'une chanteuse, d'un batteur, d'un guitariste, d'un bassiste et d'une section de cordes et de cuivres. L'occasion d'apporter davantage de force, de rondeur et de sensualité afin de faire honneur à des titres mythiques.

AUTRE DATE, AUTRE CONCERT, AVEC DES SONS D'ICI ET D'AILLEURS

En marge du concert du vendredi 19 avril, un autre rendez-vous vous attend, le dimanche 14 avril à 15 h, au conservatoire de Persan. Il s'agit d'une restitution d'un projet mené en partenariat avec le Conseil départemental du Val-d'Oise, les écoles de musique de Saint-Brice, de Persan, de L'Isle-Adam et du Syndicat intercommunal de musique du Vexin et du Val-d'Oise (SIMVVO). Lors du concert, un orchestre composé des élèves des quatre écoles se produira sur scène, autour du quartet du compositeur François Méchali, pour présenter des musiques trans-méditerranéennes. Ce dernier, ainsi que ses musiciens, viennent faire travailler les orchestres séparément, depuis janvier, une fois par mois, sur des modes de jeu laissant libre cours à l'improvisation, avant des répétitions communes. Dans le quartet de François Méchali, on retrouve notamment un musicien jouant de l'oud, instrument de musique à cordes pincées, très répandu dans les pays arabes, en Turquie ou encore en Grèce.

Concert des professeurs, vendredi 19 avril à 20 h, TOPF Silvia Monfort
Entrée libre mais réservation conseillée
Rens. et réserv. au 01 39 33 01 85
ou conservatoire@saintbrice95.fr



Une des prestations des professeurs du conservatoire municipal de musique Claude Debussy en 2010.

EN BREF

FORMATION

Recrutement de jeunes sapeurs-pompiers

Le Service départemental d'incendie et de secours du Val-d'Oise organise une journée de sélection (samedi 25 mai de 14 h à 18 h) pour recruter de jeunes sapeurs-pompiers.

Si vous êtes motivé(e) pour vivre une expérience unique, nés en 2004/2005 et habitant sur les communes de Saint-Brice-sous-Forêt et environs (Domont, Enghien-les-Bains, Ézanville, Groslay, Montmorency et Deuil-La-Barre), vous pouvez envoyer votre candidature (lettre de motivation et CV, sans oublier une adresse courriel pour la réponse) avant le 29 avril.

SDIS 95 - section JSP

35 avenue de la Division Leclerc
95350 Saint-Brice-sous-Forêt
Rens. au 01 39 33 76 60
ou guillaume.grillet@sdis95.fr



ASSOCIATION

Réouverture des Restos du cœur

À l'occasion de leur campagne de printemps, les Restos du cœur ouvrent leurs portes aux personnes en grande difficulté du 16 avril au 25 juin. Il est demandé aux bénéficiaires de se munir de leurs documents justificatifs, lors de leur première venue.

Il y aura une trêve estivale avant la réouverture prévue le mardi 17 septembre.

Ouvert uniquement le mardi de 14 h à 16 h

Rens. au 01 34 71 19 85



Les quantités de déchets qui arrivent au centre de tri de Sarcelles sont toujours impressionnantes : ici les enfants pourraient facilement trouver de quoi concevoir leur mascotte !

ÉDUCATION

AMBASSADEUR D'UN JOUR, ENGAGÉ POUR TOUJOURS !

Pourquoi trier ses déchets ? Comment les trier ? Et si la sensibilisation au service du bien-être de notre planète commençait par un concours, organisé par le Sigidurs dans les écoles élémentaires ? Bienvenue aux « petits ambassadeurs » !



L'école Jules Ferry déborde de projets... Après le voyage en Angleterre début avril (ndlr : *Saint-Brice magazine* de mars), les élèves de CM1/CM2 de Claire Talbot s'attelleront à finir rapidement leur projet pour participer au concours « Les petits ambassadeurs ». Ce dernier a commencé début janvier et se clôture le 30 avril, il concerne plusieurs actions. Au préalable, tout comme les cinq autres classes sélectionnées par le Sigidurs sur son territoire, les enfants ont eu la visite d'un agent chargé de la sensibilisation aux jeunes publics, Anne-Claire Fieyre, en novembre dernier, afin d'expliquer les enjeux du tri sélectif et les bonnes pratiques, à poursuivre bien sûr à la maison. « *J'ai appris qu'une personne jette environ 360 kg/an* », souligne Leym. Leur classe, comme toutes celles de l'école et des autres groupes scolaires de la ville d'ailleurs, est équipée de poubelles : Monsieur OM (Ordures ménagères), avec son couvercle gris, et Madame Tri, avec le sien de couleur jaune. Attention, ils ne mangent pas la même chose ! Le 14 décembre dernier, les élèves ont pu visiter également le centre de tri situé à Sarcelles.

PORTER LA BONNE PAROLE

Avec ce concours, 1 587 élèves seront sensibilisés et un peu plus de 3 000 adultes. Les petits ruisseaux font les grandes rivières, comme dit le proverbe, et c'est bien vrai. Le concours prend différentes formes sur l'école et les élèves de Claire Talbot ne manquent pas d'idée. Ainsi, ils ont réalisé un petit diaporama afin d'intervenir dans chaque classe pendant une quinzaine de minutes. Par petits groupes, ils animent à leur tour leur propre atelier. « *Ce projet est vraiment important car on doit protéger notre planète. Il faut sensibiliser les autres personnes* », précise Enzo. Ils réfléchissent également à des petits sketches et vidéos si le temps le permet.

UNE MASCOTTE TRÈS ORIGINALE

La deuxième phase sera l'élaboration d'une mascotte, facilement transportable (1 mètre de large sur 1m50 de hauteur maximum) conçue à partir d'objets détournés ou d'emballages. La mascotte est encore en pourparlers : par petits groupes, chacun a pu y réfléchir de son côté. Elle fait l'objet d'après discussions pour trouver « la meilleure idée ». Dès l'œuvre terminée, comme celles de leurs camarades des autres écoles, elle sera présentée et soumise au vote du public. La Ville ne manquera pas de faire le relais de ce concours afin que tous les Saint-Briciens soutiennent ses petits ambassadeurs créatifs.

UNE EXPOSITION OUVERTE AUX PARENTS

Le dernier projet sera collectif, avec la participation de toutes les classes, puisqu'une exposition sera présentée aux parents en fin d'année scolaire. Ils pourront ainsi y découvrir différentes œuvres ou supports (exposé, art visuel, objet...) sur le thème du tri et du recyclage des déchets. À ne surtout pas manquer, comme le souligne Enzo : « *Avant, j'étais pas convaincu par le projet, mais après j'ai compris son importance* ». Si parmi vous, les adultes, il y a encore quelques sceptiques sur les bienfaits du tri, écoutez bien la voix de vos enfants, elle porte l'imagination de la jeunesse pour vous convaincre !

Les enfants, très motivés, seront conviés le lundi 17 juin dans une salle de spectacle à Gonesse pour la remise des lots. Le premier prix, comme celui du "coup de cœur du public" (vote des habitants sur la page Facebook du Sigidurs), leur permettrait de remporter une sortie avec le transport offert. On croise les doigts pour eux et on compte sur vous pour les soutenir.

LES APICULTEURS DE SAINT-BRICE LANCENT UN CRI D'ALARME POUR LES ABEILLES



Beaucoup l'ignorent certainement : il existe des ruches sur notre commune. Ces dernières sont fortement menacées. En effet, les frelons asiatiques se multiplient. Les apiculteurs lancent un appel aux habitants pour les éradiquer.

Nous vous avons déjà parlé il y a quelques temps du miel produit grâce aux ruches installées par le bailleur 3F sur les immeubles de la résidence du Village. Seuls les résidents ont la chance d'y goûter. En revanche, si vous souhaitez goûter le miel des abeilles saint-briciennes, vous pouvez vous approvisionner auprès de Pierre Rigault ou de Christian Franic. Tous deux détiennent chacun une dizaine de ruches à l'orée de la forêt de Montmorency. Le premier, arboriculteur, vend sa récolte les samedis matin à Groslay. Le second, simple amateur, vend sa production auprès de sa famille, ses amis... et pourquoi pas vous désormais ! « L'année 2018 a été une année record. J'ai récupéré 400 kilos de miel ! Il m'en reste encore 50 kilos à vendre. Miels de tilleuls, d'acacias ou de châtaigniers, vous avez de quoi vous refaire une santé ! » s'exclame Christian Franic.

LES ABEILLES MENACÉES DE DISPARITION

Cet habitant du Clos s'est lancé dans l'aventure il y a six ans. Il a, tout d'abord, suivi un stage obligatoire d'une journée. Néanmoins, l'essentiel du métier lui a été transmis par son père et son oncle, tous deux apiculteurs. Ce chauffagiste de profession ne compte pas ses heures passées à entretenir ses ruches pour favoriser la production de miel. Pour autant, ses abeilles sont menacées. Outre le froid, les produits phytosanitaires touchent durement les pollinisatrices. Les substances s'attaquent au système nerveux des abeilles, les désorientent et les affaiblissent, et à trop hautes doses peuvent les tuer. Un autre calvaire pour l'apiculteur : le varroa. « Ce petit parasite peut provoquer la mort d'une colonie entière... Je me dois ainsi de vérifier régulièrement leur nombre dans les ruches et les traiter une fois que le miel a été récolté », explique-t-il. Et à cela, s'ajoute un véritable fléau : le frelon asiatique.



Nid de frelons asiatiques



Christian Franic, apiculteur amateur, a récolté 400 kg de miel en 2018, une année exceptionnelle.

LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Depuis 2004, les frelons asiatiques font des ravages en France en tuant de nombreuses abeilles, leur principale source de protéines. Pierre Rigault et Christian Franic souhaitent que les habitants se mobilisent afin de conduire des actions de lutte efficaces pour la sécurité de tous. Dans le Val-d'Oise, c'est plus de 800 nids de frelons qui ont été détruits en 2018 et l'on craint plus de 2 000 nids pour cette année.

À ÉVITER : LE PIÉGEAGE DES FONDATRICES

Selon l'association d'apiculteurs bénévoles, Les Amis des abeilles du Val-d'Oise (AAVO), le piégeage au printemps des jeunes reines est considéré comme peu efficace car il ne permet la capture que d'une très faible proportion d'entre elles. De plus, ce piégeage n'a pratiquement aucun effet sur le nombre de colonies qui vont être effectivement fondées. Il est aussi déconseillé car il est à l'origine de la destruction accidentelle de très nombreux autres insectes. « Le piégeage, en fin de printemps et en été, reste efficace pour éliminer de nombreux individus », nuance Pierre Rigault.

À PRIVILÉGIER : LA DESTRUCTION DES NIDS PRIMAIRES

La destruction des nids primaires est à privilégier. Il s'agit, au printemps, de détecter ces nouveaux nids et de les éliminer avant qu'ils ne deviennent trop gros. Ces petits nids (4 à 10 cm de diamètre) ne comportent que quelques individus (moins de dix). De

forme sphérique, ils sont suspendus dans des endroits protégés comme votre garage, votre cabane à outils, le rebord de votre véranda, de votre balcon... Généralement, à deux ou trois mètres de hauteur. Ils ne sont pas agressifs et sont donc facilement accessibles pour leur élimination.

QUI CONTACTER ?

Surveillez donc ces endroits favorables de mars à mai et contactez le référent local Jean-François Patingre (01 34 16 16 40) qui vous aidera à le détruire. La liste des référents pour notre territoire est sur le site Internet www.abeilles95.fr (rubrique Sanitaire, page Frelon asiatique). S'il s'agit d'un nid au-delà de dix centimètres de diamètre, l'association AAVO vous recommande sur son site plusieurs entreprises spécialisées ayant signé une charte de bonnes pratiques.

DÉCOUVREZ L'INTERVIEW DE CHRISTIAN FRANIC, APICULTEUR AMATEUR



OÙ ACHETER LE MIEL DE SAINT-BRICE ?

- **Rigault et fils** : pot de 500 g à 8 € en vente les samedis de 8 h 30 à 12 h 30 à Groslay (rue Émile Aimond)
- **Christian Franic** : pot de 1 kilo à 11 €, 500 g à 6 € (vente directe au 06 23 82 10 10)

ASSAINISSEMENT

ADOPTER LES BONS GESTES EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT !

Adoptez les bons réflexes pour préserver le milieu naturel et permettre un traitement efficace de vos eaux usées.



Le service assainissement de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée intervient plusieurs fois par semaine pour déboucher des réseaux et aider des riverains qui ont inondé leur habitation, à la suite de mauvaises pratiques en matière d'assainissement. Voici quelques conseils essentiels pour préserver le fonctionnement des installations et la qualité des eaux des rivières.

1 JE PRÉSERVE LA QUALITÉ DE L'EAU

Que vous vous en serviez pour la toilette, la cuisine, le ménage... Une fois que l'eau coule de votre robinet et qu'elle est utilisée, elle devient polluée. Ce que vous rejetez dans vos toilettes ou dans votre siphon, transite par les réseaux d'assainissement, pour arriver à la station d'épuration des eaux usées et rejoindre, après traitement, les cours d'eau.

En observant les bons gestes, vous pouvez préserver la qualité de l'eau. En effet, le traitement des eaux usées se fait en grande partie par un processus biologique. Des bactéries épuratrices assurent le nettoyage de l'eau. Cette flore est vivante et donc très sensible à la pollution.

2 J'ADOpte LES BONS GESTES : JE NE JETTE PAS « TOUT À L'ÉGOUT » !

Afin d'assurer le bon fonctionnement des réseaux et de la station d'épuration et ainsi préserver le milieu naturel, vous ne devez jamais jeter dans le réseau d'assainissement :

• Des objets solides

Les objets solides tels que les lingettes, cotons-tiges, serviettes hygiéniques, tampons, mégots, litière pour chat... et même essuie-tout ou mouchoirs en papier doivent être jetés à la poubelle. Ils sont susceptibles de s'agglomérer pour former des bouchons qui bloquent l'écoulement et provoquent la mise en charge des réseaux. Les eaux usées peuvent alors remonter dans les habitations ou déborder sur les trottoirs et les routes et polluer le milieu naturel. De la même manière, vos restes alimentaires peuvent boucher vos siphons et canalisations. Jetez-les à la poubelle ou dans votre composteur !

• Des huiles et matières grasses

Il ne faut pas les déverser dans les éviers, dans les lavabos ou encore les toilettes au risque de boucher vos siphons et réseaux

intérieurs. En effet, elles s'accumulent dans les collecteurs pour former des pains de graisse et entravent l'écoulement des eaux usées. Pour des petites quantités, il est recommandé de verser vos huiles et graisses de cuisson dans un récipient destiné aux ordures ménagères.

• Des produits toxiques ou médicaments

Les produits toxiques comme les peintures, vernis, solvants ou produits de jardinage réduisent l'efficacité du traitement biologique des eaux usées par les bactéries. Ils peuvent aussi s'avérer chimiquement dangereux pour les agents d'exploitation descendant dans les réseaux d'assainissement. Ces produits doivent être déposés en déchèterie.

Les principes actifs des médicaments ne sont que partiellement éliminés dans la station d'épuration et se retrouvent en quantité significative dans les eaux de rivière, occasionnant ainsi des perturbations sur la faune et la flore. Il ne faut donc pas jeter les médicaments dans les évacuations d'eaux usées mais les rapporter en pharmacie. Quant aux produits ménagers et d'entretien, il est préférable de les choisir biodégradables et ne pas les surdoser.

3 HALTE AUX LINGETTES DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ! LE MYTHE DE LA LINGETTE BIODÉGRADABLE...

Il ne faut que quelques heures à vos eaux usées pour parvenir à la station d'épuration. A contrario, les lingettes, même celles mentionnées biodégradables, se décomposent bien plus lentement.

Elles s'accumulent et s'agglomèrent dans les réseaux allant jusqu'à les obstruer. Le service assainissement intervient à ce titre plusieurs fois par semaine. Ces interventions répétées ont pour conséquence d'augmenter le coût de l'entretien des réseaux d'assainissement et donc, de votre facture d'eau.

En résumé, jeter les lingettes dans les réseaux d'assainissement :

- risque de boucher vos toilettes et vos canalisations ;
- obstrue les réseaux d'assainissement ;
- provoque le dysfonctionnement des pompes des stations de relevage ;
- engorge les dégrilleurs des stations d'épuration ;
- peut générer des débordements des eaux usées vers le milieu naturel.



4 J'INSTALLE UN CLAPET ANTI-RETOUR POUR ÉVITER LES REFLUX DES EAUX USÉES

Le clapet anti-retour est un dispositif de sécurité qui s'installe sur votre branchement d'eaux usées. Il se ferme lorsque le sens d'écoulement des eaux s'inverse du fait de la mise en charge des réseaux d'assainissement, lors de forts orages par exemple.

Le clapet anti-retour vous prémunit donc contre les refoulements des réseaux. Il est adapté à une grande majorité des installations (dans le cas d'évacuations séparées des eaux usées et des eaux pluviales).

L'installation de ce dispositif est vivement recommandée par le règlement communautaire d'assainissement de Plaine Vallée et le règlement sanitaire départemental lorsque :

- des équipements sanitaires sont installés sous le niveau de la chaussée publique (dans un sous-sol par exemple) ;
- lorsque le rez-de-chaussée de votre habitation est situé sous le niveau de la voirie ;
- lorsque le branchement au collecteur principal a une pente inférieure à 3 % qui induit un écoulement ralenti de vos effluents.

À noter que le dispositif anti-reflux est considéré comme un équipement privé au même titre que les siphons. Il doit donc être :

- installé sur le branchement des eaux usées ;
- installé en domaine privé dans un endroit visible et facilement accessible ;
- maintenu en bon état d'entretien et de fonctionnement par le propriétaire.

En cas de sinistre par refoulement des réseaux d'assainissement dans votre habitation, les experts d'assurance vérifient la présence d'un clapet anti-retour. Dans le cas où le propriétaire n'aurait pas équipé son installation d'un tel dispositif, l'Agglomération est déchargée de toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par la remontée des eaux dans le branchement privé.

Dans le cas d'un branchement sur un réseau unitaire, la séparation des eaux usées et des eaux pluviales doit se faire avant la boîte de branchement pour toutes constructions nouvelles, en domaine privé et le clapet installé sur le tuyau des eaux usées.

QUE FAIT L'AGGLOMÉRATION EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT ?

La Communauté d'agglomération Plaine Vallée gère la collecte des eaux usées et pluviales sur les dix-huit communes qui la constituent. Au quotidien, elle entretient et rénove un réseau de canalisations de 670 km, et accompagne les particuliers dans la mise en conformité de leurs parties privatives.

Par ailleurs, elle œuvre pour préserver la qualité de l'eau des rivières et prévenir les risques d'inondation. Pour ce faire, elle agit en lien avec les deux syndicats d'assainissement qui gèrent les réseaux de transport des eaux collectées par Plaine Vallée vers les stations d'épuration.

www.agglo-plainevallee.fr



Festival BD : ça va buller à Saint-Brice !

À l'occasion de l'événement « *Rendez-vous en Bib* », porté par Plaine Vallée et les bibliothèques intercommunales, retrouvez de nombreuses animations autour de l'univers de la bande dessinée.

Expositions interactives, ateliers pratiques, jeu de rôle, quiz... Du 6 avril au 29 juin à Saint-Brice-sous-Forêt, la bibliothèque et la ludothèque vous invitent à participer à une programmation riche et variée, représentative du domaine de la bande dessinée. Ce monde culturel passionnant, qualifié de neuvième art, vous ouvre ses portes. Accessible à tous, enfants comme adultes, c'est un univers à part entière à découvrir sous différentes formes. Ainsi, dans le cadre du programme d'animations *Rendez-vous en Bib*, coordonné entre les villes et la Communauté d'agglomération Plaine Vallée du 20 mars au 6 juillet, vous pourrez retrouver différents temps forts sur le territoire et bien évidemment à Saint-Brice-sous-Forêt. « *Après des rendez-vous autour du jeu l'an dernier, c'est un festival BD qui vous*

est proposé, dans le cadre d'une convention de lecture publique entre Plaine Vallée et la ville de Saint-Brice-sous-Forêt. En marge des différents événements et de cette belle mise en avant, venez (re)découvrir notre fonds de bandes dessinées, de mangas et de comics en bibliothèque, très riche et accessible à tous les âges », confie Ingrid Collet, responsable de la bibliothèque.

DEVENEZ DE PARFAITS APPRENTIS MANGAKAS

Dans la bande dessinée et la culture japonaise, le manga fait figure d'incontournable. À l'occasion du festival,

la bibliothèque convie les fans de mangas, à partir de huit ans, à un atelier animé par l'illustratrice Sinath Bou. Avec *Dessine-moi un manga !*, l'artiste apprendra aux participants les rudiments des techniques de dessin spécifiques au genre. Fans de mangas, préparez vos crayons, vos feutres et venez vous initier à l'art du mangaka !

Samedis 6 et 13 avril de 10 h à 11 h 30
Bibliothèque - Hameau des Rouges-Gorges
Réservation obligatoire

CRÉEZ VOTRE PROPRE MINI BD
Avec l'atelier *Coupe-coupe BD*, accessible à partir de sept ans, les bibliothécaires

LE MOT DE L'ÉLUE



“ Dans le cadre du projet de développement de lecture publique entre Plaine Vallée, les bibliothèques du territoire, l'État et le Département du Val-d'Oise, nous proposons un programme d'actions artistiques et culturelles, notamment en direction des plus jeunes. Ce premier festival de la bande dessinée est l'occasion de rendre accessible au plus grand nombre un monde tout à fait passionnant. D'une manière plus générale, il met en lumière le plaisir de lire pour tous dont notre bibliothèque et le Point lecture se font l'écho. N'hésitez pas à les fréquenter tout au long de l'année !

Marcelle Cayrac,
Adjointe au maire, déléguée à la Culture



LE PETIT ANUKI, STAR DU FESTIVAL

D'autres rendez-vous autour du petit indien attendent les plus jeunes :

- **le kamishibai *Duel dans la plaine***, technique de conte japonaise basée sur des images défilant dans un petit théâtre en bois, le mercredi 15 mai à 15 h 30
- **le tapis narratif *La révolte des castors***, qui invitera les tout-petits à écouter l'histoire puis à manipuler les personnages pour inventer leurs propres aventures, le mercredi 22 mai à 15 h 30
- **le petit théâtre ambulant *Le coup du lapin***, le mercredi 29 mai à 15 h 30

Centre culturel Lionel Terray - 12 rue Pasteur

Entrée libre - Rens. au 01 34 19 12 11



© Anuki | exposition des tout-petits création et diffusion exclusive de La bulle expositions d'après la série Anuki de F. Maupomé et S. Sénégas (éd. de la gouttière)

proposeront la création de mini fresques et de patchworks autour de la bande dessinée. Une belle occasion pour les plus jeunes de découvrir, de manière simple, comment se compose une case et une planche de bande dessinée et de pouvoir remporter un joli souvenir à la maison.

Mardis 23 et 30 avril de 14 h à 16 h
Bibliothèque
Hameau des Rouges-Gorges
Réservation obligatoire

À CHACUN SA PLANCHE !

Deux expositions ludiques et interactives vous attendent afin de vous plonger dans l'univers de la bande dessinée et de ses secrets. Les plus petits, dès quatre ans, partiront à la découverte des aventures drôles et touchantes du petit indien intrépide Anuki. Avec une approche basée sur l'observation et la reconnaissance des émotions, ils pourront s'initier à l'art de la BD. Les plus grands, dès huit ans, et les adultes, auront le plaisir de suivre les intrigues policières des *Quatre de Baker Street*, avec l'exposition *Scénario noir et encre rouge*. Dans le Londres du XIX^e siècle, cette série est une formidable porte d'entrée sur le genre du polar et offre

une illustration pédagogique de la technique narrative du suspense dans la bande dessinée. Deux mondes résolument savoureux que vous serez nombreux, nous l'espérons, à vous approprier !

Du 13 mai au 3 juin de 10 h à 18 h
Centre culturel Lionel Terray
12 rue Pasteur
Entrée libre

Consultez le programme complet du Festival de la BD sur plainevallee-biblio.fr
Renseignements : mediatheques@agglo-plainevallee.fr
Toutes vos réservations à la bibliothèque : 01 34 19 12 11

3 500

C'est environ le nombre de bandes dessinées, de comics et de mangas, qui constituent le fonds documentaire de la bibliothèque. Venez découvrir ces univers riches, adaptés à tous les âges, dont les thèmes à la fois légers et sérieux n'ont rien à envier aux romans plus classiques !



Sinath Bou animera l'atelier Dessine-moi un manga !



© iStock



À vous de jouer !

Dans le cadre du festival de la BD, on pourra aussi s'attabler autour d'une table de jeu pour s'immerger dans un univers médiéval fantastique, sur les traces de Sherlock Holmes, participer à un quiz sur des séries célèbres ou encore s'initier au dessin.

MENEZ L'ENQUÊTE DANS LE LONDRES DU XIX^E SIÈCLE

Sherlock Holmes n'a qu'à bien se tenir ! Avec le jeu de rôles tiré de la bande dessinée d'aventure policière *Les Quatre de Baker Street*, ce sera à vous de tenter de faire mieux que le célèbre enquêteur londonien. La ludothèque vous invite à participer à une partie d'initiation de jeu de rôles, d'une durée de trois heures, accessible à partir de huit ans. Dans la peau de jeunes détectives en herbe de l'époque victorienne, il faudra faire preuve de perspicacité, de flair et d'audace afin de résoudre l'énigme qui vous sera proposée. Attention car sur votre route, vous pourrez croiser faux mendiants, escrocs et canailles, qui tenteront tout pour vous retarder dans votre enquête. Avis aux fins limiers et aux amateurs d'ambiances immersives.

Mercredis 17 avril et 19 juin, samedi 18 mai de 14 h à 17 h
Ludothèque Bernard Tronchet
Place Jacques Fosse
Réservation obligatoire

TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR VOS SÉRIES PRÉFÉRÉES

Ouvert dès sept ans, le quiz autour de grands classiques de la bande dessinée sera l'occasion de savoir si vous êtes incollable sur vos héros de prédilection et leurs célèbres aventures.

Dans une ambiance festive et conviviale, vous pourrez jouer en équipe. L'union fait la force ! Au programme : culture BD, mémoire, rapidité et bonne humeur !

Judi 25 avril de 14 h à 16 h
Bibliothèque Hameau des Rouges-Gorges
Réservation obligatoire

DES JEUX COMME S'IL EN PLEUVAIT !

Cette année, la Cavalcade des Jeux, calée traditionnellement lors de la Fête mondiale du jeu, fera son grand retour. À cette occasion, de nombreux jeux de société vous seront proposés en accès libre avec des thèmes en lien avec l'univers de la BD. Une belle opportunité d'incarner vos héros favoris le temps d'une partie en famille ou entre amis ! Mais ce n'est pas tout, puisque pour totalement s'immerger dans cet univers de la bulle, vous pourrez retrouver un espace de lecture avec différentes séries, albums et des livres-jeu, pour tous les âges, en adéquation avec les jeux de société présentés. Enfin, une dernière animation, et non des moindres, attend les artistes en herbe. Guile, illustrateur de bande dessinée et spécialisé dans le style comics, animera un atelier artistique d'initiation au dessin. Bulle, planche, case, coloration... À vous les trucs et astuces pour apprendre à croquer des personnages mythiques, leurs attitudes et leurs expressions en quelques coups de crayon ! À noter qu'il sera également possible de lui acheter des commissions, c'est-à-dire des dessins réalisés sur place à la demande et dédiés par ses soins.

Samedi 25 mai de 14 h à 18 h
Ludothèque Bernard Tronchet
Place Jacques Fosse
Réservation obligatoire pour l'atelier
BD assuré par Guile



EXPLOREZ LES TRÉFONDS DU DONJON DE NAHEULBEUK

Connaissez-vous la BD humoristique *Le Donjon de Naheulbeuk* et plus précisément le jeu de société tiré de cet univers médiéval fantastique, accessible à partir de dix ans ? Pour triompher du terrible Zangdar, vous devrez incarner un elfe, un chevalier, un magicien ou encore un voleur dans ce jeu coopératif afin de mener à bien les quêtes qui vous seront confiées. Au programme : du combat, de l'adresse, de la chance et une bonne dose de fous rires avec cette équipe d'aventuriers qui a tout d'une bonne bande de bras cassés !

Samedi 29 juin de 16 h à 18 h
Ludothèque Bernard Tronchet
Place Jacques Fosse
Réservation obligatoire

Pour effectuer vos réservations :

- Bibliothèque : 01 34 19 12 11
- Ludothèque Bernard Tronchet : 01 30 18 95 40

COMMUNICATION

À LA DÉCOUVERTE DU SAINT-BRICE MAGAZINE

Mardi 22 janvier, Sandrine Fanelli, directrice de la Communication de la ville de Saint-Brice-sous-Forêt, est intervenue en classe de 5^e, en cours d'Enseignement aux médias et à l'information (EMI) au collège de Nézant pour expliquer les rouages du *Saint-Brice magazine*.

Retour sur sa conception avec les mots de deux collégiennes.



Najet et Clélia, entourées de Stelly et Célia, pour un exercice un peu particulier : l'écriture d'un article pour le *Saint-Brice magazine*.

À la demande de notre professeur d'histoire-géographie Madame Hauterive, Madame Fanelli est intervenue auprès des élèves de 5^e pour approfondir nos connaissances sur les médias. Madame Fanelli travaille au service Communication avec deux autres personnes. Ils s'occupent ensemble de la conception du magazine mensuel de la ville. Ils ont également participé à la création du site Internet mis en ligne en fin d'année, que vous pouvez consulter : www.saintbrice95.fr. Ce service gère toute la communication de la Ville avec, en autres, la réalisation de documentations demandées par les autres services municipaux, l'affichage sur les différents supports (panneaux) mais aussi la gestion des réseaux sociaux.

Le magazine que vous êtes en train de lire a pris six semaines pour être créé. Voici les différentes étapes :

- **Le choix des thèmes** : il est fait par le comité de rédaction (le maire, la Directrice générale des services, l'élue à la Communication, Madame Fanelli et un journaliste de l'agence de communication). Il engendre un brouillon appelé aussi « chemin de fer » qui retrace les seize ou vingt pages d'un magazine.
- **Le calendrier de travail ou rétro-planning** : le service Communication et un journaliste ont environ deux à trois semaines pour rédiger les articles du futur magazine.
- **Les éléments (textes et images) envoyés à l'agence de communication** : la mise en

page du magazine dure environ quatre jours.

- **La relecture** : elle prend une semaine et permet la correction des articles.
- **Le bon à tirer ou BAT** : ce sont toutes les pages du futur magazine validées et signées une à une par le maire.
- **L'impression** : les magazines sont imprimés en 6 400 exemplaires.
- **La distribution** : les magazines sont distribués sur une journée à tous les Saint-Briciens le premier vendredi du mois (en général).

Maintenant récapitulons tout cela en chiffres :

6 400 : c'est le nombre d'exemplaires imprimés du *Saint-Brice magazine*.

6 : six semaines pour fabriquer le magazine.

8 000 : c'est environ le coût du magazine chaque mois, de la conception à la distribution.

100 000 : c'est presque le budget par an du service Communication pour financer la réalisation des magazines et d'autres missions.

4 : c'est le nombre maximum de pages de publicité d'un magazine de vingt pages.

Article rédigé par Najet Boujemaoui et Clélia Dumas-Rossignol, élèves de 5^e au collège de Nézant, avec le suivi d'Aurélie Hauterive, leur professeur d'histoire-géographie.

CULTURE

6^E SALON ART PLURIEL, L'HEURE DES CANDIDATURES A SONNÉ

Six ans après la dernière édition, le Salon art pluriel fait son retour dans la programmation du service Culturel pour la saison 2019/2020. Artistes, faites-vous connaître !

De 2008 à 2012, le service Culturel avait pris pour habitude de mettre à l'honneur chaque année des artistes amateurs ou professionnels, dans différentes disciplines, lors d'un salon qui leur était dédié : le Salon art pluriel. Depuis la dernière édition, le service Culturel a su aussi renouveler ses offres culturelles pour votre plus grand plaisir. Durant cet intermède, vous avez pu participer à de nombreuses manifestations d'envergure qui mobilisaient l'ensemble du service (Val-d'Oise océan, les années 60, street art, soirée Polynésie...) et même au-delà, puisque dorénavant la Ville s'inscrit aussi dans des projets intercommunaux (salon du jeu, Festival de la BD cette année).

PLACE AUX ARTISTES CRÉATEURS

Le Salon art pluriel est de retour, vive la création ! La première exposition de la saison culturelle 2019/2020 lui sera donc consacré : il se tiendra du 25 septembre au 11 octobre.

« *Le Salon art pluriel était un salon de qualité où on pouvait voir des œuvres de création très intéressantes. Il était donc naturel pour le service Culturel de le remettre en lumière* », souligne Marcelle Cayrac, adjointe au maire déléguée à la Culture.

Dans cette optique, l'appel aux artistes saint-briciens et hors commune est lancé. Du 15 avril au 14 juin, les artistes, issus de

différents domaines d'expression (dessin, sculpture, céramique, mosaïque, photo, installation...) peuvent déposer leur dossier de candidature. Il sera soumis à un jury car le nombre de places est limité. Chaque artiste sélectionné (d'ici la fin juin) se verra attribué un espace d'exposition au centre culturel Lionel Terray. On attend plus que vous pour faire de ce salon une piste aux étoiles qui ne manquera pas de nous émerveiller !

Inscription au Salon art pluriel du 15 avril au 14 juin (avec règlement)
Contact : Walter Moraël au 01 39 33 01 94
ou art.plast@saintbrice95.fr



LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)



LE LAEP LE P'TIT POT DE MIEL OFFRE UN ESPACE DÉDIÉ À DES TEMPS DE RENCONTRE POUR LES ENFANTS ET LEURS PARENTS. IL PERMET À LA FAMILLE DE SE POSER DANS UN CLIMAT DE CONVIVIALITÉ, D'ÉCOUTE ET D'ÉCHANGES.

NOTRE TESTEUSE : LILY REY, 15 MOIS ET SA MAMAN JULIE, 31 ANS

Depuis septembre dernier, et ce après six belles années passées dans les locaux de la ludothèque Bernard Tronchet, le LAEP, service de la petite enfance réglementé par la Caisse d'allocations familiales (CAF), continue ses missions au Point lecture dans le Centre culturel et sportif Lionel Terray. Les enfants et parents sont accueillis par Sabine Houga, responsable et accueillante du P'tit pot de miel.

Notre jeune testeuse est accompagnée de sa maman, Julie Rey, qui ignorait l'existence de cette structure. N'étant pas saint-bricienne, elle n'a pas forcément connaissance des offres de la Ville en faveur de la petite enfance. « *C'est l'assistante maternelle de Lily qui m'a parlé du P'tit pot de miel. Ce lieu n'est pas accessible pour les assistantes maternelles puisqu'il est destiné aux parents et aux enfants. Ne travaillant pas le mercredi, j'ai décidé de m'y rendre avec ma fille* », témoigne la maman.

Il est 9 h, le LAEP ouvre ses portes durant deux heures trente. Notre testeuse et sa mère retrouvent Sabine et une bénévole (elles ont toutes les deux suivi la même formation), le sourire aux lèvres. Sur place, c'est le plus jeune qui choisit son programme. « *Les lieux sont aménagés pour que les enfants puissent jouer et évoluer en toute*

autonomie », précise la responsable des lieux. Ils ont à leur disposition des jeux de société, des puzzles, des instruments de musiques, des livres... on y trouve de tout ou presque. « *Les enfants sont ravis, ils ont tout ce qu'on n'a pas à la maison, et surtout, je ne m'occupe que d'elle. On prend notre temps, c'est notre moment de complicité* », indique la jeune maman.

Très rapidement, Lily et Julie trouvent leurs marques parmi la trentaine de personnes présentes ce jour-là. Dans une ambiance propice au jeu, Lily vaque à ses occupations, sous l'œil attentif de sa maman qui, de son côté, échange bons conseils et petites astuces avec d'autres parents. Un peu plus loin, une maman lit une histoire à son fils, l'histoire est si captivante que d'autres enfants s'installent autour d'eux. Mais l'heure tourne et déjà une petite musique résonne annonçant la fin des activités. « *Lily a bien compris : dès que la petite musique commence, cela indique aux enfants qu'il faut ranger les différents espaces de jeu. Je serais aux anges si, à la maison, ma fille en faisait tout autant* », ajoute avec humour Julie Rey.

LES CONSEILS DE SABINE

Accueillante, voici le terme officiel qu'utilise la CAF pour définir le rôle de Sabine auprès

des familles. C'est donc avec une certaine bienveillance qu'elle écoute les adultes et donne volontiers des préconisations ou suggestions tout au long des trois matinées d'ouverture du LAEP. « *Il m'est déjà arrivé de conseiller à un parent de prendre rendez-vous avec certains services de la mairie pour qu'il trouve les réponses appropriées à ces questions* », raconte Sabine avant d'ajouter : « *étant en poste depuis le mois de septembre 2018, je dois finaliser ma formation d'accueillante auprès de la CAF, pour développer l'activité de cette structure, comme la lecture de comptines ou d'autres animations* ».

Pour l'heure, Lily est satisfaite de ce moment passé avec sa maman. Julie Rey recommande cette structure aux parents et n'oublie pas, d'ailleurs, d'en parler autour d'elle. Depuis qu'elle a franchi les portes du LAEP, elle s'y rend toutes les semaines avec ses amies accompagnées de leurs enfants.

**LAEP Le p'tit pot de miel
Point lecture, CCS Lionel Terray
12 rue de Pasteur
Mardi, mercredi et jeudi
de 9 h à 11 h 30
Rens. au 01 39 33 01 86**



AAESB judo

Accrochez votre ceinture !

LE CLUB DE JUDO DE SAINT-BRICE, AXÉ SUR UNE PRATIQUE DE LOISIR DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE, VOUS INVITE À DÉCOUVRIR UNE DISCIPLINE ACCESSIBLE À TOUS, QUI PORTE DES VALEURS DE RESPECT ET D'ENGAGEMENT DE SOI.

17 h 45, mercredi 12 mars. Au dojo de la salle multisports Colonel Arnaud Beltrame, l'heure est au cours des enfants. Entre décontraction et sérieux, chacun prend le soin de saluer le professeur Loïc, ceinture noire 4^e dan, sur le tatami. « *Vous vous rappelez que vous avez une compétition le dimanche 24 mars ?* », indique-t-il, sous l'œil de quelques parents qui assistent au cours. L'échauffement peut commencer. Course autour du tatami, pas chassés, assouplissements, marche à quatre pattes, saut à cloche-pied... Rien n'est laissé au hasard. La séance de travail au sol par deux débute. « *Il faut essayer d'avoir la bonne attitude vis-à-vis de son partenaire afin de le mettre en confiance et de ne pas avoir peur de tomber* », ajoute ce professeur présent depuis quarante ans au sein du club ! Aux alentours de 18 h 45, c'est au tour des benjamins et des minimes de

fouler le tatami. En raison de leur âge, les contacts sont plus engagés.

CONFIANCE ET MAÎTRISE DE SOI

Assis sur la tribune, on retrouve François, arrivé au club il y a quinze ans et président depuis 2010 : « *Nous avons soixante-dix adhérents. C'est un club de judo de loisir même si nous avons quelques compétiteurs. L'ambiance est familiale* ». À Saint-Brice, comme partout, le judo est pratiqué en respectant les règles de cet art martial, originaire du Japon et fondé par le maître Jigoro Kano à la fin du XIX^e siècle. La discipline est régie par un code moral, reposant sur huit principes : politesse, courage, sincérité, honneur, modestie, confiance, contrôle de soi et amitié. Ces valeurs sont reprises par le professeur lors des cours, notamment avec les jeunes. Le judo, une école de la vie, c'est un peu la philosophie du club : « *on tisse des liens d'amitié. Il faut avoir confiance dans son partenaire lors des chutes. Le judo, ce sont des valeurs importantes comme le respect, illustré par le salut envers son adversaire* ».

UN ART OUVERT À TOUS

« *Hajime !* », lance Loïc pour débiter l'exercice avec ses jeunes. Le judo est évidemment ouvert à tout public et à tous niveaux. Il est possible de débiter à n'importe quel

EN 3 DATES

1971

CRÉATION DE LA SECTION JUDO DE L'AAESB

2014-2015

TATIANA KOZAK EST CLASSÉE 5^E NATIONALE (MINIME) ET N°1 D'ÎLE-DE-FRANCE

2015

ALAIN SÉGLY, 5^E AU CHAMPIONNAT DU MONDE À AMSTERDAM (VÉTÉRANS M4, + 100 KG) ET N°1 FRANÇAIS DE SA CATÉGORIE

âge. « *Notre club s'y prête bien. C'est un sport complet. Nous disposons de plus d'un professeur de grande qualité* », indique François. De la qualité, il en est également question avec cette salle multisports Colonel Arnaud Beltrame, inaugurée en septembre 2018 : « *Nous l'attendions avec impatience. Nous bénéficions d'une surface de tatami 50 % supérieure à celle du COSEC, de vestiaires adaptés et d'une tribune pour le public* ». Le club met de plus un point d'orgue à proposer des rendez-vous conviviaux à ses membres comme le goûter de Noël et la fête de fin d'année qui réunissent l'ensemble des judokas, de cinq à soixante ans, sur le tatami. 21 h 45, les combattants partent remiser leurs kimonos au vestiaire.

Courriel : bureau.sbjudo95@free.fr
Tél. : 06 77 77 38 88
Site Internet : sbjudo95.free.fr
Facebook : Saint brice judo AAESB
Instagram : sbjudo95



« Il faut avoir confiance dans son partenaire lors des chutes. Le judo, ce sont des valeurs importantes comme le respect, illustré par le salut envers son adversaire ».



DES VACANCES D'HIVER BIEN REMPLIES POUR LES PETITS

Les accueils de loisirs maternels ont accueilli en moyenne 120 enfants par jour. Les deux semaines ont été rythmées par de nombreuses activités et sorties : spectacle de cirque, visite de la caserne des pompiers, balade à poney...



JEUX DE MOTS

Avec Les amis du vieux Saint-Brice, des bouquets de poèmes ont fleuri l'Orangerie, dimanche 10 mars, *tout en beauté*, thème de ce troisième Printemps des poètes. Voix claires, voix graves, rythme enlevé, rythme langoureux, sons chuchotés ou affirmés, mots suspendus, rêves entrevus. Sourires et rires. Un beau moment de partage.

RUNNING DE LA FEMME : PREMIÈRE !

Dimanche 10 mars, le Saint-Brice athlétisme a organisé sa première édition du running féminin dans le parc Georges Brassens. À domicile, Célia Lerideau a survolé la course, bouclant les 7 km en 29'55, en dépit de massives bourrasques de vent. Quant aux jeunes filles, trois courses leur étaient proposées : 800 m, 2 000 m et 3 500 m.



UN MESSAGE DE PAIX ET DE TOLÉRANCE

Organisée par l'Association culturelle interreligieuse de Saint-Brice (ACISB) et le service Culturel du 14 au 29 mars, l'exposition autour des grandes religions monothéistes a été l'occasion de comprendre et d'accepter les différences de chacun dans le plus grand respect.



QUAND BACH FLIRTE AVEC LE FLAMENCO ET LA MUSIQUE GYPSY

Dans le cadre d'une soirée caritative organisée par le Lions Club vendredi 15 mars, le public a découvert le spectacle *Djobi DjoBach*. Une incursion loufoque dans l'univers du compositeur Bach par quatre musiciens ! Tout ce petit monde s'est retrouvé au purgatoire pour un concert rempli de surprises dont l'issue s'est révélée plus qu'incertaine.



UN CARNAVAL HAUT EN COULEUR

Le carnaval, organisé par l'Association Portugal du Nord au Sud, a réuni de nombreux Saint-Briens déguisés sous un beau soleil samedi 16 mars. Clou du spectacle : l'enflamment de Monsieur Carnaval, qui a symbolisé la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps. Une belle journée qui s'est achevée par une soirée dansante.

UN PRINTEMPS EN MUSIQUE

Mercredi 20 mars, une quarantaine de personnes est venue assister aux auditions de musique des élèves du conservatoire municipal de musique Claude Debussy. Sous les violons, le piano... quelques élèves, sous le regard bienveillant des spectateurs d'un soir, emportés par Vivaldi, Eric Clapton ou Chopin...

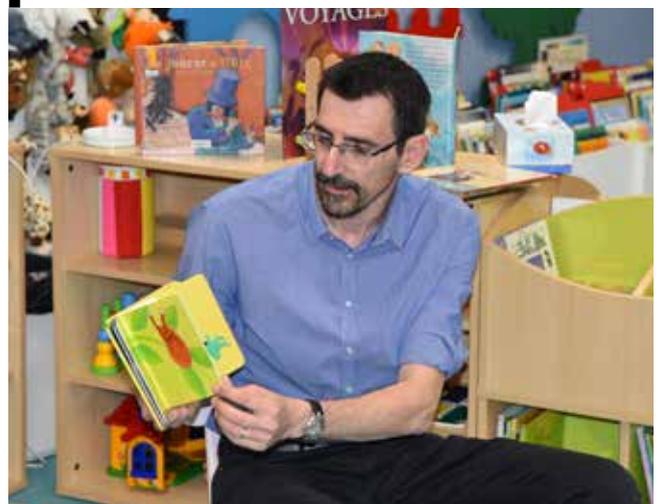


SAINT-BRICE SE MOBILISE CONTRE LE CANCER

Le samedi 23 mars, dans la galerie marchande de Carrefour, la Ville, en partenariat avec le centre commercial, s'est associée à l'évènement national *Une jonquille pour Curie*. Il s'agissait d'une vente de jonquilles au profit de la lutte contre le cancer. Vous avez du cœur puisque l'ensemble des fleurs jaunes a trouvé preneurs. Merci pour ce bel élan de solidarité.

LECTURE D'HISTOIRES POUR LES PLUS JEUNES

Les bibliothécaires ont proposé, dans le cadre de l'animation case A, une lecture d'albums le mercredi 27 mars, au Point lecture. Au programme, les jeunes oreilles ont pu suivre les aventures d'une limace, d'un fantôme ou encore d'un perroquet.



APPRENDRE SUR LE JARDINAGE AUTOUR D'UN APÉRO

Une dizaine de jardiniers amateurs est venue à la bibliothèque le jeudi 28 mars à l'apéro-graines organisé par la grainothèque. Chacun avait concocté des petits plats pour l'occasion. Oswaldo Nieto, jardinier et guide composteur agréé par l'ADEME, en a profité pour partager son savoir-faire sur le compostage. Une intervention très appréciée par les habitants qui ont déjà noté le prochain apéro dans leur agenda : jeudi 27 juin.



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Carrefour, G20, quelle est l'influence de l'élu ?

Lors des vœux 2019, nous nous sommes réjouis de l'implantation sur notre commune de l'enseigne G20 au centre commercial des Vergers. Notre opposition, dans un article précédent, s'est chargée de rappeler que la Ville n'y était pour rien dans cette ouverture et que nous la devons essentiellement à des investisseurs privés.

Effectivement, ce n'est que d'enfoncer des portes ouvertes que de souligner cela. Mais **n'est-ce pas le rôle de l'élu** que d'encourager et de saluer l'ouverture d'un nouveau commerce de proximité moteur dans un quartier ?

Du fait d'investissements et de financements privés, la Commune n'a que très peu d'influence dans les installations de ces commerces. L'ouverture du G20, c'est le maintien d'une activité dans une zone, permettant aux commerces alentours d'en profiter ; mais aussi la création d'emploi, sans oublier le service aux habitants. Donc oui, nous nous réjouissons de l'ouverture du magasin G20 !

Pour le centre commercial Carrefour, la mise à l'arrêt de la rénovation et de l'agrandissement de la galerie marchande n'est due qu'à la seule volonté du propriétaire de celle-ci. Et les élus que nous sommes ne peuvent que le déplorer.

Depuis 2001, plusieurs projets ont été envisagés, tous tombés à l'eau les uns après les autres. La Ville a participé à une cinquantaine de réunions et n'a qu'un pouvoir sur l'autorisation de permis de construire et un droit de regard sur les accès routiers à ce centre. L'élu a eu aussi un rôle de « médiation » entre les parties intéressées au projet. Nous ne pouvons qu'espérer, encore une fois, qu'un jour le projet d'agrandissement redémarrera !

Pour finir, nous saluons la reprise de la librairie de la rue de Paris par une nouvelle gérante. Le maintien d'une maison de la presse dans le centre-ville était essentiel et nous saluons les anciens gérants pour leur carrière, tout en leur souhaitant une excellente retraite.

Alain Lorand
et la majorité municipale

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR



EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Des fake news ?

Dans le Magazine de février, M. le maire s'extasia de l'arrivée de la fibre sur St-Brice, alors que le schéma départemental du numérique prévoyait une couverture **depuis 3 ans**.

Le numérique est un outil essentiel de développement, de performances économiques, sociales, écologiques. St-Brice doit l'aborder à travers l'amélioration du cadre de vie, une demande forte des habitants de ces outils numériques permettant la transmission des savoirs, le lien social, l'attractivité du territoire pour les entreprises.

La dématérialisation des services publics se généralise, nous impacte directement tous au quotidien et favorise l'émergence de nouvelles formes d'assistance aux personnes. Mais les évolutions et les mutations rapides qu'elles entraînent représentent un défi quant à notre capacité d'adaptation.

Nous proposons la mise en place d'un plan d'actions pluriannuel comprenant et un diagnostic pour dresser un état des lieux et recenser les principaux enjeux de lutte contre la fracture numérique :

- Rencontre avec les acteurs locaux en contact avec le public, en particulier les plus fragilisés,
- Coopérations entre les acteurs (**entreprises, associations, commerçants, services publics, écoles...**) en vue d'une cartographie des ressources d'E-Inclusion, du développement des pratiques et des compétences numériques sur St Brice.
- Construction d'un plan pluriannuel de formation du personnel communal en « Médiateurs de la Solidarité numérique ».

La dynamique globale repose sur la participation d'organismes publics, d'associations actives. Une démarche « gagnant/gagnant » des acteurs publics. De même, pour la plupart des services du quotidien, le numérique offre une valeur ajoutée permettant l'accès aux services en dehors des heures d'ouverture des services publics. Reste que 20 % de la population de St-Brice se trouve privée de ce service.

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson, Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)

Bientôt le retour aux urnes !

Après une pause électorale de deux ans, nous serons amenés le dimanche 26 mai à retourner aux urnes pour élire nos représentants au parlement européen. Si le taux d'abstention peut paraître normal pour ce type d'élection qui ne concerne ni le niveau National, ni le niveau Local, l'histoire récente démontre qu'une victoire assise sur le vote d'une minorité d'électeurs peut engendrer colère et frustration. De celles-ci naît la montée en puissance de certains populismes ou le renfermement sur soi. Certes, l'Europe n'est pas parfaite mais la déconstruire serait improductif et nos amis Anglais, empêtrés dans des impasses sur les échanges commerciaux (y compris avec l'Irlande par exemple) ou de visas, ne nous contrediront pas. S'il est certain qu'il faille repenser la bureaucratie Bruxelloise, le renforcement aux frontières ou les équilibres commerciaux avec les géants économiques Américains ou Asiatiques, l'Europe c'est aussi une monnaie unique et forte, l'absence de droits de douane entre pays membres mais aussi nous concernant localement les fonds européens structurels d'investissement finançant des projets de développement susceptibles d'avoir des effets bénéfiques sur l'emploi et l'apprentissage, le numérique ou l'environnement.

Ces fonds sont éligibles aux collectivités mais aussi aux associations ou entreprises ayant un projet. Le plan pluriannuel en cours de 960 Mds (dont 27 Mds en France) s'achèvera en 2020 et nous devons croire à l'ambition du prochain, bien que déjà ébranlé par le Brexit, en élisant des personnes dignes de nous représenter.

Les difficultés sociales et économiques sont bien réelles mais ce n'est pas le moment de laisser tomber. Il est de notre devoir de motiver nos jeunes et de les impliquer pour leur redonner espoir et projets d'avenir au niveau Européen, National et bien entendu local. Incitons-les à s'inscrire sur les listes électorales, à participer au dépouillement des votes, à se rendre aux réunions publiques pour y poser toutes questions ou simplement exposer leurs idées. Aux abstentionnistes, pensez aux dernières élections qui n'ont rendu victorieux que des candidats par défaut (et qu'il n'y aura qu'un seul tour !) Bonnes fêtes de pâques à tous les Saint-Briciens !!

Isabelle Burger, Cyril Delmas, Eliane Ganipeau, Jean-Luc Germain, Virginie Henneuse, Jean Mazouz, Janet Yalcin (Une Énergie Nouvelle à Saint-Brice)

LOI LABBÉ : VOTRE JARDIN SANS PESTICIDES

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques évolue.



Depuis le 1^{er} janvier, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Pour rappel, les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique, restent autorisés.

Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public. La ville de Saint-Brice-sous-Forêt n'en utilise plus depuis 2011.

DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol – cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels – utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs – favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter

le paillage pour protéger vos végétaux des bio agresseurs – en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle adaptés sont des solutions efficaces pour prévenir et, si besoin, traiter. Vous pouvez en utiliser au bon moment selon le stade de développement du bio-agresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

RAPPORTEZ VOS PESTICIDES !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés à la déchetterie de Sarcelles (rue des Cultivateurs) ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

Rens. au 0 800 735 736

www.sigidurs.fr

Page Facebook : Sigidurs, gestion des déchets

VIE PRATIQUE

CARNET

Naissances

Emin ERGÜL, le 19 décembre
Sohan BOUKHLIFA, le 4 janvier
Noélya ASQUIN, le 9 janvier
Lina SAOU, le 17 janvier
Djana KANTÉ, le 18 janvier
Samuel GOBERT, le 18 janvier
Dina BOUKALFA, le 23 janvier
Giulia ACANFORA, le 1^{er} février
Lyne LAROZA, le 1^{er} février
Théodore SANCHES AFONSO, le 1^{er} février
Lya MIGUELEZ, le 6 février
Lyana CHEMAA, le 7 février
Jérémy PARTOUCHE, le 13 février
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Loris SIGNORI ET Erika SHIBUYA, le 16 février
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

Ramassage des déchets verts :

tous les mardis d'avril à juin

Ramassage des encombrants :

- Ouest de la RD 301 : lundi 15 avril
 - Est de la RD 301 : mardi 16 avril
- Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

Un problème d'éclairage public ?

La communauté d'agglomération Plaine Vallée est en charge de l'éclairage public.

N° vert : 0 800 800 051 (appel gratuit et plateforme ouverte 24h/24 et 7j/7)

CONSULTATIONS GRATUITES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

(en dehors des périodes de vacances scolaires).

- d'avocats sans rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 : 1^{er} mardi tous les deux mois
- de notaires sans rendez-vous de 9 h à 11 h 45 : 1^{er} mardi tous les deux mois

Rens. au 01 39 33 24 77

ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr



En centre-ville, on vous reconnaît

OPTIQUE



CENTRE

du.centre@hotmail.fr

Tel : 01.34.19.19.40



Mail : optique.du.centre@hotmail.fr - optiqueduce95



1 Paire Achetée

=
1 Ray-Ban
OFFERTE*



42, rue de Paris

01 34 19 19 40

*voir conditions en magasin



VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Ouvert
les lundi, mardi,
mercredi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h 30,
le jeudi de 13 h 30 à 19 h
et le samedi de 9 h à 12 h
(hors vacances scolaires)



L'espace accueil,
le lieu unique pour vos démarches

État civil et citoyenneté



- > Déclaration d'actes (naissance, décès...)
- > Mariage, PACS
- > Inscription sur les listes électorales
- > Recensement citoyen
- > Location de salles
- > etc.

Éducation, Famille et Jeunesse



- > Inscription scolaire, périscolaire, restauration)
- > Quotient familial
- > Règlement des factures
- > Réservation des séjours
- > Carte de transport scolaire
- > Demande de place en crèche

16 rue Pasteur 95350 Saint-Brice-sous-Forêt
(derrière La Poste)

Rens. au 01 34 29 42 00



VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET
PENSÉ POUR VOUS



ADAPTÉ AUX TABLETTES
ET AUX SMARTPHONES

© Ville de Saint-Brice-sous-Forêt 2017

www.saintbrice95.fr